

Compte-rendu du comité d'entreprise du 31 mai

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL (PV)

Info'Com-CGT signale encore une fois à M^{me} Ferry, Directrice générale et présidente du comité d'entreprise (CE), que le PV ne peut pas être validé en l'état. Le secrétaire CE refuse toujours de fournir l'enregistrement, ce qui est un droit pour les élus. Le secrétaire du CE répond en expliquant que l'enregistrement est fourni à une société extérieure, qu'il le relit ensuite, que nous sommes jamais satisfaits de ce qui est fait.

Info'Com-CGT évoque le fait que les corrections n'apparaissent pas sur les PV en validation. Ça ne peut plus durer. Aucune réaction de la présidente !

Remarques d'Info'Com-CGT : Le débat dure depuis des mois. Le secrétaire du CE est hors-la-loi. Les dysfonctionnements du CE sont de plus en plus fréquents. La diplomatie, les discussions ne changent rien. Le secrétaire s'est attribué le CE. Il veut le gérer comme il l'entend, mais pas comme le Code du travail le prévoit. Un dernier mail lui a été envoyé le 2 juin pour lui demander l'enregistrement et le calendrier des dates des réunions CE. Sans réponse. Un mail sera envoyé à la présidente du CE qui a un rôle de garantir le bon fonctionnement des instances représentatives du personnel.

Le PV sera pourtant approuvé par les autres membres titulaires du CE faisant partie de la liste CFTD.

DATE DES RÉUNIONS CE, DÉFINIR UN CALENDRIER

Info'Com-CGT demande un calendrier des prochaines dates de réunions parce qu'en l'état actuel il est difficile de s'organiser.

La DRH rappelle qu'il y a un calendrier. Mais le secrétaire ne l'a jamais fourni aux autres élus.

POINT SUR LES DÉTACHEMENTS, TRANSFERTS, MOBILITÉS DES SALARIÉS SUR LE MOIS D'AVRIL

Réponse de la DRH : Céline Nello (Parizot) sera chez Publicis Conseil à partir du 1^{er} juin ainsi que Pierrick Lamoureux.

CARTOGRAPHIE ET PASSERELLES DES MÉTIERS ENTRE LE PRINT ET LE DIGITAL QUI DEVAIT ÊTRE PRÊT EN AVRIL, OÙ EN EST-ON ?

La cartographie des métiers sera consultable prochainement sur un réseau Intranet.

RÉSULTAT DE L'ÉTUDE RÉALISÉE POUR IDENTIFIER LE TRAVAIL DE LA RETOUCHE ET AUTRES DÉPARTEMENTS PARTANT À L'EXTÉRIEUR

1^{re} étape : Une réflexion est en cours sur le sujet. On se doit de se structurer sur les sujets Retouches-photos et 3D. M^{me} Caguan (Achat d'Art) nous aide dans cette démarche. Tous les achats passeront par le service. Mais cela va prendre du temps. C. Degourlet rejoindra le service de S. Jung pour aider C. Schmitt dans ces tâches.

2^e étape : Il faudra trouver les bonnes ressources pour nous permettre de traiter de manière efficace tout le travail qui nous sera donné à l'avenir.

POINT DOMINO

Les salariés doivent faire les retours sur leurs problématiques pour que, au prochain CE, nous puissions faire des retours à la direction.

Pour l'instant, nous avons constaté des « bugs » à plusieurs reprises.

FILTRES UV, QU'EST-CE QU'IL VA ÊTRE FAIT ?

Réponse de la DRH : Samuel Masson (services généraux) a fait venir une société extérieure. Elle a trouvé des anomalies dans l'installation et y a remédié. Il semblerait que depuis il y a une nette amélioration au niveau des bureaux des chefs de projets.

Compte-rendu du comité d'entreprise du 31 mai

FICHE DE PAIE SIMPLIFIÉE : PEUT-ON ÊTRE INFORMÉS SUR LES AUGMENTATIONS DIVERSES DES COTISATIONS, MUTUELLE ET AUTRES ?

Réponse de la DRH : Les informations seront demandées car elle ne les a pas non plus.

NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES EN MARS, AVRIL, MAI AU PRINT

Les heures sont calculées du 15 au 15 du mois : pour la période de février-mars, 119 heures ; pour la période de mars-avril, 143 heures ; pour la période d'avril-mai, 257 heures.

POINT TRAFIC : ORGANISATION DU TRAFIC DEPUIS LE DÉPART PRÉCIPITÉ D'ERIC. SÉBASTIEN DOIT ARRÊTER FIN MAI

Il faut trouver une solution pérenne pour les mois à venir pour anticiper les congés.

Réponse de la DRH : Il a été demandé à François Morisse de trouver une solution. **Info'Com-CGT trouve qu'il n'est pas normal qu'une telle situation se prolonge**, et qu'une solution doit être trouvée rapidement, car les vacances arrivent.

Réponse de la DRH : Je suis d'accord, nous essayons de trouver une solution. Info'Com-CGT rappelle que Sébastien doit quitter ce service prochainement, qu'une proposition de poste lui a été faite chez Wam.

POINT RISQUES PSYCHOSOCIAUX : EST-CE QUE TOUS LES POINTS ONT ÉTÉ LISTÉS ? CEUX EN COURS ET CEUX TRAITÉS ? QUELLES SERONT LES ACTIONS ? Y A-T-IL EU UNE RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE ?

Les informations nous seront données ultérieurement.

Problème d'intitulé de poste pour certains salariés à corriger sur fiche de paie et l'application Domino.

Les personnes qui relèvent ce défaut doivent se rapprocher de leur manager qui devra faire le nécessaire auprès de la RH.

QUAND LA DIRECTION METTRA-T-ELLE EN PLACE UN DISPOSITIF DE RÉGULARISATION DE L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES ?

L'EMPLOYEUR SE TROUVE DANS L'OBLIGATION D'ÉLABORER UNE CHARTE APRÈS AVIS DU COMITÉ D'ENTREPRISE.

LE DROIT À LA DÉCONNEXION DANS LE CADRE DE LA LOI TRAVAIL (ARTICLE 55 DE LA LOI DU 8 AOUT 2016).

SR : Cela sera négocié au niveau du Groupe.

Le Groupe a envoyé une invitation aux Syndicats pour le 9 juin.

INFORMATIONS/CONSULTATION DU CE DE LA SOCIÉTÉ SCAP (2^e RÉUNION) SUR LE PROJET D'AUTOMATISATION DU PRINT RÉPONSES AUX QUESTIONS DES ÉLUS)

Ci-joint les questions d'Info'Com-CGT avec les réponses de la direction.

POINT INGÉUS : ACCOMPAGNEMENT ? RDV POUR LES SALARIÉS DE 58 ANS ET PLUS POUR DES INFORMATIONS SUR LE DÉPART À LA RETRAITE

Réponse de la DRH : C'est délicat de convoquer les personnes, car chaque situation est particulière et personnelle. Cela peut aussi être très mal pris. Toute personne souhaitant des informations sur le sujet peut venir me voir. D'ailleurs certaines personnes sont déjà venues.

Info'Com-CGT : donc si une personne souhaite des informations et accompagnement dans ce sens, il faut qu'elle se rapproche de la RH.

LA PHASE FINALE EST-ELLE TERMINÉE ? QUEL EST LE BILAN SUR LE NOMBRE DE DÉPARTS, DE TRANSFERTS DANS LES SEMAINES À VENIR ?

Réponse de la DG et de la DRH : non, la phase finale n'est pas terminée. Des informations vous seront données dans ce sens lors de la réunion prévue le jeudi 1^{er} juin. La société INGÉUS vous présentera les différentes étapes à venir.